

DEPARTEMENT
DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YSSANDON

Membres en exercice	15
Présents	11
Représentés	1
Votants	11
Votes exprimés	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 7 février 2025 à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Didier DUBUIS, Maire.

Convocation : 28/01/2025

Secrétaire de séance : Carine DUCHOWICZ

Conseillers présents : Didier DUBUIS, Claude VILLENEUVE, Bruno PILLET, Stéphane VÉZINE, Delphine GARDE, Clément LOUBRIAT, Christelle AUZELOUX, Dominique VILLENEUVE, Sandrine GOFFLO, Caroline PICARDA, Carine DUCHOWICZ

Conseiller absents excusés :

Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : Christian LEYMARIE,

Conseillers absents non excusés : Yoann ROUQUIÉ, Adrien LEBAS, Franck CAMUS

OBJET : Réhabilitation de la salle polyvalente

- lancement du marché

- Demande d'aides DETR / FONDS DE SOUTIEN TERRITORIAL / DEPARTEMENT

Monsieur le Maire rappelle la délibération du n° DE2024-32 en date 01/10/2024 pour le lancement du projet et la décision du Maire n° DC202410 qui a retenu l'agence Guerric Coudène Architectes comme maître d'œuvre.

Monsieur le Maire présente l'avant-projet détaillé (APD) et l'estimation des travaux :

- Travaux : 280 958,00 € HT
- Maîtrise d'œuvre : 23 400 € HT
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 7 500 € HT
- Bureau de contrôle technique / coordonnateur SPS : 5 630,00 € HT
- Diagnostics : 964,00 € HT
- Divers et aléas : 21 548,00 € HT

Soit un coût total estimé à 340 000,00 € HT.

Le Maire informe des différentes aides qui peuvent être sollicitées :

- La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Une aide du Département de la Corrèze inscrite au Contrat de Solidarité 2023-2025
- Le Fonds de Soutien Territorial (FST), lequel peut être cumulé sur 2 années 2025 et 2026

Le Maire propose à l'assemblée de solliciter les aides citées ci-dessus, il demande au Conseil de délibérer.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE la réalisation des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et l'APD, pour un total HT de 340 000,00 € HT,

AUTORISE le Maire à lancer le marché en procédure adaptée, avec avis d'appel public à la concurrence,

SOLLICITE pour les travaux à réaliser :

- Une subvention DETR au taux de 45 %

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20250207-DE2025-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2025
Publication : 11/02/2025

- Une subvention du Département de la Corrèze de 40 % avec un plafond de 100 000 € subventionnable
- Une aide de l'AGGLO -FST 2025 et FST 2026

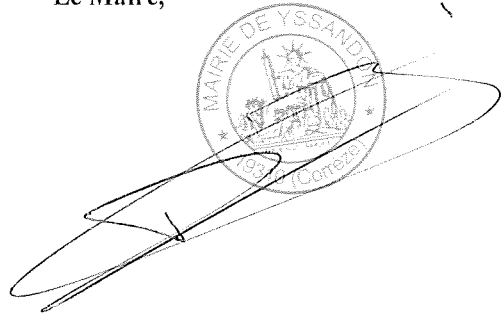
DIT que la totalité des travaux sera financée comme suit :

- Subvention DETR : 153 000 €
- Subvention départementale : 40 000 €
- Subvention FST 2025 et 2026 : $16\,180 \times 2 = 32\,360$ €
- Le reliquat sera financé par les fonds propres,

DIT que les crédits seront inscrits au BP 2025

DONNE tous pouvoirs au Maire ou son représentant pour traiter ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Maire,

The image shows the official seal of the Mairie de Yssandon, Corrèze. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE YSSANDON' at the top and '1937 Corrèze' at the bottom. In the center, there is a depiction of a building, likely the town hall. A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the seal, extending from the bottom left towards the top right.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20250207-DE2025-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2025
Publication : 11/02/2025